



LES RESEAUX DE SOINS

Nicolas DURAND et Dr. Julien EMMANUELLI

Les réseaux de soins sont apparus dans les années 90 mais n'ont véritablement pris leur essor qu'au milieu des années 2000, avec la création de « plateformes de gestion » : CarteBlanche, Istya, Itelis, Kalivia, Santéclair et Sévéane. **En 2016, 45 millions d'assurés avaient potentiellement accès à ces réseaux, qui comptent chacun plusieurs milliers de professionnels de santé.**

C'est dans le secteur de l'optique que les réseaux de soins gérés par ces plateformes sont les plus développés (un tiers des parts de marché en 2016, +11% en un an). Ils sont également bien implantés et en expansion dans le secteur des aides auditives (20 % du marché), et de façon beaucoup plus modeste dans le secteur dentaire.

La mission observe un écart de prix notable entre les soins (ou produits) consommés via un réseau et ceux consommés hors réseau, particulièrement en optique : environ -20 % pour des verres adultes et -10 % pour des montures. Dans le secteur des aides auditives, la différence de prix est plus limitée (autour de - 10 %). Dans le secteur dentaire, elle semble encore plus réduite, avec cependant des écarts importants pour certaines plateformes.

La mission souligne également l'intérêt des réseaux dans la lutte contre la fraude (contrôle *a priori* et *a posteriori* des produits et prestations). En revanche, **l'impact des réseaux de soins sur la qualité est plus difficile à apprécier**. L'essentiel du contrôle porte sur les moyens de la qualité, y compris dans le secteur dentaire : sélection des professionnels, choix des dispositifs/produits, application des règles et recommandations générales. Quant à la qualité finale, il est très difficile de porter un jugement sur l'impact des réseaux, faute d'indicateurs fiables.

Du point de vue de l'accès aux soins, les réseaux ont un effet globalement favorable : la mission constate un écart important de reste à charge en faveur des assurés qui recourent aux réseaux (-50 % en optique, -20 % en audio). Cet écart est dû, pour l'essentiel, aux différences de prix, mais aussi à l'amélioration du remboursement complémentaire. En revanche, l'impact des réseaux sur l'accès aux soins du point de vue géographique est plus incertain. Par ailleurs, les réseaux auraient tendance à accentuer les inégalités liées à la couverture complémentaire (qualité des contrats).

Enfin, **les réseaux de soins opèrent une restriction de la liberté de choix et de prescription, modérée pour les patients mais très forte pour les professionnels de santé** (sur le plan financier et sur le plan des pratiques que les réseaux encadrent très fortement).

Compte tenu de ces constats, la mission recommande d'améliorer la connaissance (très lacunaire) des réseaux de soins et de leur impact sur le système de santé, grâce à un dispositif structuré de recueil de données et des études *ad hoc* : effet prix et effet volume liés aux réseaux, impact sur l'accès aux soins.

